



26 juillet 2024

Kanaky / Nouvelle-Calédonie

Pour une solidarité concrète avec les travailleurs et travailleuses

Mise au premier plan médiatique au cours du mois de mai, la Kanaky / Nouvelle-Calédonie semble quelque peu oubliée ces derniers temps. Pourtant :

La situation coloniale demeure, avec ses conséquences en matière de discrimination, injustice, mépris, mais aussi révoltes et résistances.

La répression de l'Etat français ne se relâche pas. Plusieurs militants Kanak, condamnés à rien mais mis en examen, ont été déportés dans des prisons françaises, à près de 20 000 kilomètres de leur lieu de vie. Sur l'initiative du Collectif Solidarité Kanaky, des organisations Kanak en France, de divers comités de soutien locaux, la solidarité s'organise. Un appel rassemble de nombreuses organisations syndicales, associatives, politiques et de nombreux et nombreuses signataires.

L'extrême droite raciste et séparatiste poursuit ses activités. L'ex-secrétaire d'Etat Sonia Backès, présidente de l'Assemblée de la Province Sud, théorise l'incompatibilité du « destin commun » : « Au même titre que l'huile et l'eau ne se mélangent pas, je constate à regret que le monde kanak et le monde occidental ont, malgré plus de 170 années de vie commune, des antagonismes encore indépassables ». Avec la morgue habituelle des colonisateurs, elle s'est permis de qualifier le système politique Kanak de « féodal », avant de conclure qu'il faut se séparer d'avec la Province Nord et celle des Îles (majoritairement indépendantistes et plus pauvres) et ainsi découper le pays : une nouvelle remise en cause de l'Accord de Nouméa signé en 1998.

Le patronat et la bourgeoisie ne sont pas en reste. Ainsi, le 26 juillet, la direction de l'usine de nickel KNS a annoncé le licenciement de 1200 salarié·es à compter du 31 août ; il faut ajouter les conséquences pour les centaines de salarié·es d'entreprises sous-traitantes.

Avant cette nouvelle annonce, nos camarades de l'Union syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (USTKE) avaient déjà pris des mesures, pour répondre à la situation extrêmement difficile qui est celle de nombreux et nombreuses habitant·es du pays : *« pour notre organisation syndicale, la solidarité fait partie de notre ADN et de ce fait, une banque alimentaire interne à l'USTKE [a été] lancée le 26 juillet 2024 afin de subvenir aux besoins élémentaires de nos camarades adhérents cotisants qui ont perdu leurs lieux de travail, leurs emplois, leurs activités professionnelles. Au vu du contexte social, économique et politique dans lequel le pays est plongé depuis le 13 mai, nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se passe et qui se déroule sous nos yeux ! Cette situation est très difficilement vivable pour nos populations les plus défavorisées des quartiers Nord de Nouméa et du Grand-Nouméa, des villages, des communes de l'intérieur et des Iles, [...] nos adhérents cotisants ont perdu du jour au lendemain leurs outils de travail parmi lesquels des centaines d'entreprises qui ont été incendiées, cramées, détruites. De nombreuses enseignes sont partiellement saccagées et contraintes de cesser leurs activités, temporairement ou définitivement, entraînant des licenciements massifs et par effet domino, une augmentation rapide du chômage et d'une perte de leur pouvoir d'achat. [...] Sur plus de 66 000 emplois recensés dans le secteur du privé, plus de 20 000 salariés se retrouveront au chômage d'ici la fin de ce mois de juillet. »*

L'Union syndicale Solidaires réaffirme son soutien aux mouvements indépendantistes Kanak dans leur lutte pour le droit à l'autodétermination et la fin du colonialisme de l'Etat français.

Dans la situation actuelle, la solidarité avec les travailleurs et travailleuses de Kanaky / Nouvelle-Calédonie passe par la banque alimentaire organisée par nos camarades de l'USTKE. Les structures solidaires peuvent l'alimenter en versant sur le compte spécifique mis en place : USTKE/SOLIDARITES – IBAN : FR76 1749 9000 1319 0881 0206 218 – BIC : BCADNCNN – Domiciliation : BCI Mairie.

solidaires.org